

CODE FORMATION

BAT 1+2



PUBLIC :

Maître d'Ouvrage, Promoteurs, programmistes, Assistant de Maîtrise d'Ouvrage.



EFFECTIF :

5 à 12 personnes



PRIX :

1000€ HT / Personne



DUREE ET LIEUX :

12 heures en 4 séances de 3 heures chacune

A DISTANCE

EN PRESENTIEL : nous contacter

INTRA : Partout en France (nous consulter)

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Diaporama avec exposés
Illustrations à partir de cas concrets et de retour d'expérience.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Remise des documents par voie électronique et transmission de l'enregistrement de la formation.

MODALITÉS INTERVENTION

En distanciel

MODALITÉS D'EVALUATION

Modalité d'évaluation des acquis par questionnaires à la fin de la session de formation.

MODALITÉS DE SUIVI

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Siège social
163 rue du Colombier
31670 LABÈGE
Tél : +33(0)5 62 24 36 76
SIRET 450 059 001 000 21

Programmer une opération : les enjeux acoustiques



OBJECTIFS:

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- d'identifier les points clés « acoustiques » de son projet
- de porter une méthode d'expression des besoins acoustiques de ses opérations
- de formuler le programme acoustique
- de déterminer les missions de maîtrise d'œuvre adaptées aux aspects acoustiques de ses opérations.



PRE-REQUIS :

Pratique professionnelle de l'acte de construire en Maîtrise d'Ouvrage

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

SESSION 1

Tour de table : Présentation de chacun des participants et du formateur, expression des attentes. Présentation et validation du programme développé lors de la session.

Introduction : La qualité de l'environnement sonore en France - 0H15

- Etat des lieux,
- Quelques statistiques,
- Origine des nuisances,
- Conséquences sur la santé,
- Pathologies du bâtiment,
- Les principales « non conformités » des bâtiments neufs.

1. De quel phénomène s'agit-il ? 0H45

- La source et l'émission,
- La propagation,
- Les notions de fréquence, d'intensité, de puissance et pression acoustique.

Activités pédagogiques : Le formateur explique et illustre par des exemples concrets les phénomènes de l'acoustique. Les participants sont invités à partager leurs expériences, ils échangent et questionnent.

2. Les effets du bruit - 0H30

- Perception non auditive,
- Repérage dans l'espace,
- Alerte,

formation@gamba.fr
www.gamba.fr

N° déclaration d'activité : 73.31.04256.31



- Notion de paysage sonore,
- Les effets du bruit sur le sommeil,
- Les conséquences du bruit: stress,
- Perception auditive,
- Intelligibilité de la parole,
- Risque auditif (immédiat et long terme),
- Bruits utiles, dérangeants, masquants et/ou dangereux
- Traumatismes

3. La fréquence et les comportements en fréquence - 0H30

- Spectres normalisés
- Bruits normalisés
- Recomposition d'un spectre en dB et dB(A)

4. Les paramètres acoustiques de la construction - 1H00

- Isolement acoustique et affaiblissement acoustique (Parois massiques / Parois multiples)
- Les bruits d'impacts
- La réverbération
- Le bruit des équipements

SESSION 2

5. La réglementation acoustique - 1H00

- Panorama et articulation des différents textes applicables en matière de bruit :
- Code du travail (protection du personnel, émission des machines, réverbération des bâtiments)
- Loi sur la protection de l'environnement (études d'impact, établissements classés)
- Code de la construction (logement & attestation acoustique)
- La loi cadre de décembre 92 :
 - Bâtiments (enseignement, soins, sport, hébergement)
 - Les autres décrets (Infrastructures de transports (terrestres, aériens, Lieux musicaux, Bruits de voisinage, Objets bruyants, ...)

6. Identifier les besoins en acoustique - 2h00

- Ambiance sonore et identité des bâtiments
- Fonctionnalités :
 - intimité, confidentialité
 - partager l'activité, le travail
 - chez soi ou en collectif
 - entendre et comprendre
 - coexister ou vivre ensemble
- protection et confort d'usage



SESSION 3

7. Des besoins au programme : 2H00

- Objectiver l'expression de besoin : les critères à utiliser
- Identifier les résultats que l'on veut contractualiser
- Quantifier : les méthodes de détermination des besoins
- Exhaustiver et Optimiser : la bonne quantité d'objectifs

8. Les missions : 1H00

- L'acoustique dans les lots architecturaux
- L'acoustique dans les lots techniques
- L'acoustique sur le chantier
- L'apport d'un spécialiste
- La vérification du projet de la conception à la garantie de parfait achèvement

SESSION 4

9. Que gérer quand ? 1H00

- Positionner les points durs (acoustique) dans le planning du projet
- Identifier les clés et les points de repère (acoustiques)

10. Anticiper les demandes utilisateurs – 1H00

- Les fiches projets pour représentants des utilisateurs
- Les éléments à ne pas oublier :
 - Lors de la programmation,
 - Durant la conception,
- La communication à la prise en main
- Le cahier des charges pour les utilisateurs

11. Communiquer facilement sur l'acoustique de son projet – 1h00

- L'indicateur Unique : qu'est-ce que c'est ?
- Comment l'utiliser
- Comment communiquer avec

Évaluation des acquis : un QCM est remis individuellement aux participants afin d'évaluer le niveau des acquis de la formation. Correction collective, échanges, questions/ réponses.

Synthèse du stage, et évaluations de satisfaction.